

Paris, le 1^{er} juillet 2008.

Euler Hermes élu « meilleure agence de crédit à l'export 2008 » pour la quatrième fois

Euler Hermes, le numéro un mondial de l'assurance-crédit, a été élu « Best Export Credit Agency 2008 » par le magazine britannique Trade Finance sur la base des résultats d'une enquête auprès de 15 000 lecteurs.

C'est en Allemagne que les entreprises reçoivent le meilleur soutien à l'export. Telle est la signification du prix de la « meilleure agence de crédit à l'export », qu'ont reçu Euler Hermes et son partenaire PricewaterhouseCoopers cette année encore. Les deux entreprises agissent de concert pour le compte du gouvernement fédéral allemand.

Le magazine britannique Trade Finance a créé en 1999 le prix de la « meilleure agence de crédit à l'export » (*Best ECA*) sur la base d'une enquête auprès de son lectorat. Ce prix est devenu un comparatif des agences nationales de crédit à l'export. Euler Hermes et PwC ont obtenu cette distinction quatre fois au cours des neuf dernières années : en 1999, 2005, 2007 et 2008. Depuis 2003, elles sont toujours placées dans le trio de tête du classement.

Ce prix récompense l'excellence en matière de financement à l'export, d'assurance-crédit export, de financement de projets et de financements structurés. Il évalue en toute indépendance la qualité et la performance des agences export dans tous les secteurs d'activité.

La garantie de crédit à l'export est le principal instrument public de soutien au commerce international en Allemagne. Le dispositif-clé demeure la protection contre le non paiement des créances commerciales sur les marchés difficiles et à risque.

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 000 salariés présents dans 53 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et **a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards d'euros en 2007.**

Filiale d'AGF, membre d'Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

Pour plus d'information sur Euler Hermes, visitez www.eulerhermes.com

Contacts presse

Euler Hermes, France

Raphaële Hamel – +33 (0)1 40 70 81 33 – raphael.ehamel@eulerhermes.com – www.eulerhermes.com

Euler Hermes Kreditversicherungs-AG, Exportkreditgarantien des Bundes, Allemagne

Ruth Bartonek – +49 (0)40 8834 9241 – ruth.bartonek@eulerhermes.com – www.agaportal.de

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.